

« Stage d'étude – enjeux croisés entre milieux aquatiques et lutte contre les incendies forestiers, bassin du Barangeon (Cher, 18) »

INFORMATIONS DE BASE

Type de poste : Stage (5 à 6 mois)

Date limite de candidature : Lundi 12 décembre 2022

Structure : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (département du Cher, région Centre-Val de Loire)

Adresse : Siègè du SIVY. Mairie de Bourges.

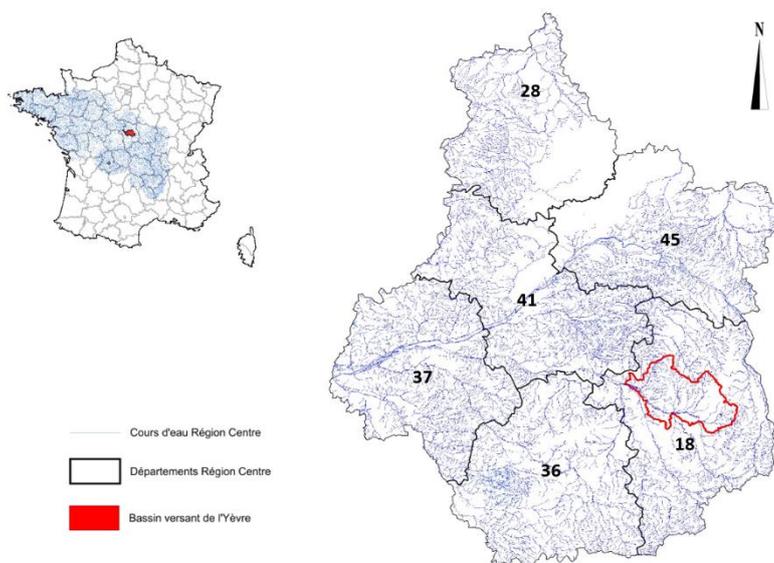
11 rue Jacques RIMBAULT

18000 BOURGES

Téléphone : 02.18.81.00.19

Mail: secretariat.sivy@ville-bourges.fr

Site Web: <http://www.vallee-yevre.com>



CONTEXTE

Créé en 2013, le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) a porté un premier programme de travaux et d'études en faveur des milieux aquatiques de 2016 à 2021, et travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau programme d'actions (Contrat Territorial de Milieux Aquatiques (CTMA)), pour une mise en œuvre de 2023 à 2028.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie, qui se concentre de façon importante sur des travaux d'ordres morphologiques liés aux cours d'eau, mais s'intéresse également aux enjeux plus globaux et transversaux, liés par exemple aux problématiques, de macro-déchets plastiques dans les cours d'eau, le déficit quantitatif de la ressource sur le territoire, le changement climatique, etc...

Le sujet de stage s'inscrit ainsi dans cette stratégie, à la croisée de plusieurs enjeux liés à la ressource.

Le secteur d'étude est le bassin du Barangeon, territoire d'une dizaine de communes situé aux portes de la Sologne, sa surface d'environ 250km² est occupé par près de 60% de forêts, elle est notamment traversé par un dense réseau hydrographique de 230km de cours d'eau et la présence de plusieurs centaines de plans d'eau.

Comme partout ailleurs, le changement climatique impact déjà ce territoire de multiples façons, avec d'importantes évolutions en cours concernant les essences forestières, l'accroissement des risques d'incendies, un déficit chronique de la ressource, avec l'assèchement saisonnière de plus en plus long et important des linéaires de cours d'eau, et des plans d'eau, majoritairement créés au cours du 20^{ème} siècle, dont le nombre, les modes d'alimentations, les accès ou encore l'état sont mal connu.



Le projet consiste ainsi à mettre en relation la situation hydrographique et forestière actuelle de ce territoire au regard des tendances et projections climatiques. De déterminer plus finement le nombre, l'état et l'impact des plans d'eau sur le milieu, ainsi que leurs capacités à répondre à la lutte contre les incendies forestiers, puis de développer une réflexion technique et financière sur les solutions alternatives liée à la ressource pour cet usage, en prenant également en considérations les autres usages et enjeux écologiques du territoire.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le (la) stagiaire travaillera en collaboration étroite avec les chargés de missions du syndicat, en relation avec les élus et les acteurs de l'eau du bassin versant, mais également le SDIS 18, et l'ONF (Domaines de Vierzon, Vouzeron)

Il s'agit d'un stage d'étude et d'analyse, nécessitant l'acquisition et l'analyse bibliographique des données existantes, le développement de méthodologies sociales (relation avec les propriétaires) et techniques (état des plans d'eau, fonctionnements, impacts sur les milieux, l'hydrologie, les protocoles et infrastructures pour lutter contre les incendies ...), avec un fort esprit critique et de synthèse.

Les objectifs sont multiples :

1. déterminer plus précisément l'impact des plans d'eau sur les milieux, et notamment en tant que ressource dans le cadre d'une étude HMUC en cours (2022-2024),
2. déterminer la capacité actuelle des plans d'eau à assurer la lutte contre les risques d'incendie de forêts sur le territoire d'étude et les perspectives vis-à-vis des évolutions climatiques,
3. faire des propositions de maintiens, d'aménagements, voire d'effacements de plans d'eau selon les analyses réalisées,
4. démarrer une réflexion sur les éventuelles actions de substitution aux plans d'eau viable sur ce territoire.

Les objectifs seront précisés au démarrage du stage, selon la durée du stage, les difficultés et aléas. Le stage pourrait également déboucher sur un second stage dans le cas de besoins de développer certains sujets.

CONTENU DU STAGE

Phase 1 : acquisition de connaissance générale sur le territoire, les problématiques et enjeux (bibliographie, cartographie, rencontres/interviews avec les acteurs locaux et riverains, recensement exhaustif du nombre de plan d'eau sur ce bassin, leurs fonctionnements, états, impacts ..., analyses des évolutions du territoire, analyse du fonctionnement et des besoins des services du SDIS sur ce territoire, retours d'expériences sur d'autres régions, ...), réaliser des observations et protocoles terrains : sondages de plans d'eau, analyse des évaporations, évaluation des accessibilités, état sylvicole...

Phase 2 : Mettre en relation les données acquises et générer, pour rédiger un état des lieux et une analyse critique

Phase 3 : Faire des propositions selon différentes formes : scénarisations géographiques, scénarios technico-économiques, mise en œuvre de nouveaux équipements...

Le syndicat s'attache également à développer les connaissances du stagiaire sur l'ensemble des activités de la cellule animation (fonctionnement d'une collectivité, suivi de chantiers, rencontres avec des riverains, prospections et analyses de terrain, etc ...).

PROFIL DU CANDIDAT

1. De niveau Bac+4 à Bac+5, préparation d'un diplôme dans le domaine de l'environnement, l'eau et des milieux aquatiques avec une spécialisation, par exemple géographique, sylvicole, climatique ... ;
2. **Capacités rédactionnelles, esprit critique et de synthèse très important**, rigueur, autonomie, **prises d'initiatives** ;
3. Maîtrise des logiciels de bureautiques et principalement de SIG (QGis ou MapInfo).
4. Permis B obligatoire, mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement de la mission (ordinateur, véhicules, appareils de mesures, ...).

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Les candidat(e)s dont le dossier aura été retenu, peuvent être invité(e)s à participer à un entretien individuel, organisé par le par le SIVY.

1. Stage de 6 mois, période envisagée pour le démarrage du stage : mars 2023
2. Horaire hebdomadaire : 35h (du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h) – Quelques réunions en soirée possible.
3. Indemnisé selon la réglementation en vigueur
4. Pas d'hébergement prévu, le SIVY pourra accompagner la recherche d'un logement
5. Stage réalisé au sein de la cellule d'animation du syndicat (70, avenue de la Libération, 18000 BOURGES)

MODALITES DE CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 12/12/2022** aux coordonnées ci-dessous ou par mail : secretariat.sivy@ville-bourges.fr

SIVY
À l'attention de Monsieur le Président
Mairie de Bourges
11, rue Jacques RIMBAULT
18000 BOURGES

CONTACTS

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter la cellule animation au 02.18.81.00.19 ou à l'adresse mail : secretariat.sivy@ville-bourges.fr